



A tous les membres CHGEOL

Schweizer Geologenverband  
Association suisse des géologues  
Associazione svizzera dei geologi  
Associaziun svizra dals geologs  
Swiss Association of Geologists

Geschäftsstelle  
Dornacherstrasse 29/Pf  
4501 Solothurn  
Telefon 032 625 75 75  
Telefax 032 625 75 79  
e-mail [info@chgeol.org](mailto:info@chgeol.org)  
site [www.chgeol.org](http://www.chgeol.org)

Soleure, le 5 mars 2014

## Informations de mars 2014

Mesdames, Messieurs, chères et chers collègues,  
Ce bulletin vous apporte des informations sur les thèmes suivants :

- Assemblée générale de CHGEOL : mars 2014
- Enquête de CHGEOL sur les salaires des géologues
- Coopération avec la SIA
- Nouvelles de la SIA – thème privilégié : dangers naturels
- La SUVA modifie sa pratique d'examen du rocher ou des chantiers
- Cours de formation continue : CAS EPFZ : sécurisation efficace des versants
- Recommandations concernant l'utilisation du sous-sol profond
- SUVA - Entreprises téméraires
- Médias
- Evénements
- Places de travail et de stage
- ... Et le mot de la fin :

Vous trouverez d'autres informations sur notre homepage [www.chgeol.org](http://www.chgeol.org).

**Transmettez vos communications importantes, passionnantes et amusantes** pour le prochain courriel mensuel aux rédacteurs de la newsletter Séverine Boll (francophone) et Mark Simoni (germanophone) à l'adresse suivante: [newsletter.chgeol@gmail.com](mailto:newsletter.chgeol@gmail.com) .  
Merci d'avance!



## **Assemblée générale de CHGEOL : mars 2014**

### Assemblée générale et excursion

Par la présente, nous souhaitons vous rappeler que l'assemblée générale se tiendra le vendredi après-midi 14 mars 2014 à Lucerne. Tout le monde y est cordialement invité, ainsi qu'au programme préliminaire, au dîner et aux présentations sur le thème de l'énergie hydraulique. Une excursion sera d'ailleurs organisée sur le sujet le lendemain 15 mars. Elle aura lieu dans le Haslital et nous permettra de visiter les sites de construction et de production des centrales électriques Oberhasli et d'observer les solutions choisies face aux dangers naturels de la région.

Le programme de l'assemblée générale et de l'excursion peut être consulté sur le site internet de CHGEOL. Le site vous permet également de vous y inscrire (jusqu'au 6 Mars).

Lien pour le programme 2014 : [http://www.chgeol.org/downloads/gv/GV2014\\_Programm.pdf](http://www.chgeol.org/downloads/gv/GV2014_Programm.pdf)

Inscription online: <http://chgeol.org/f/3/gv.asp>

Simon Roth pour le comité CHGEOL

## **Enquête de CHGEOL sur les salaires des géologues**

La démarche entreprise par CHGEOL en 2010 est réitérée cette année, et une enquête sur les salaires des géologues est à nouveau mise en oeuvre. Le formulaire d'enquête sera envoyé aux membres de CHGEOL en même temps que le rapport annuel. Nous aimerions que tout le monde y participe. De plus, n'hésitez pas à transmettre ce formulaire aux non-membres de notre association.

Andreas Teuscher pour le comité CHGEOL

## **Coopération avec la SIA**

Jusqu'à présent, CHGEOL était rattachée à la SIA. Sur la base des modifications de statuts de cette dernière, cette collaboration doit être redéfinie. Selon leurs nouveaux statuts, les associations spécialisées devront à l'avenir payer une contribution pour tous leurs membres qui ne font pas partie de la SIA. De plus, des conventions de prestations devront être convenues pour chaque coopération entre l'association spécialisée et la SIA (vous trouverez les informations détaillées dans la newsletter du mois de décembre 2013). CHGEOL, en tant qu'association spécialisée, a soumis en décembre 2013 sa proposition de convention de prestations à la SIA. Les points principaux de cette convention sont les suivants : CHGEOL travaille, seule ou en collaboration avec d'autres associations spécialisées de la SIA, sur tous les sujets liés à la géologie; CHGEOL coordonne les projets géologiques avec les autres associations spécialisées en sciences de la Terre; CHGEOL et toutes les organisations partenaires coopérant pour les prestations sont honorées convenablement par la SIA.

Pendant ce temps, la SIA a pris position sur cette convention de prestations et en a confirmé la direction. Il reste toutefois de nombreux détails à régler avant que cette convention ne soit acceptée. Lors de son assemblée générale 2014, le comité de direction de CHGEOL va proposer que les négociations avec la SIA reprennent, mais, tant que les accords ne seront validés par les deux parties, aucune contribution de la part de CHGEOL ne leur sera payée.

Simon Roth

## **Nouvelles de la SIA – thème privilégié : dangers naturels**

La SIA a défini plusieurs points forts pour ses activités futures. Parmi ceux-ci le thème „dangers naturels et protection“ occupe une place importante pour les années 2014 – 2016. Ce thème a été précisé et concrétisé dans un plan de mesures, qui a défini les lignes d'action suivantes :

- Sensibilisation des membres de la SIA et des autorités
- Formation continue
- Normes et ordonnances
- Réseau

Le financement de ce plan d'action prévoit des investissements annuels de 110-135'000 CHF pour les années 2014 – 2016. Une participation financière importante de l'OFEV et des établissements cantonaux d'assurance est prévue. Il est intéressant de constater que, d'une part, la SIA a l'intention de développer un thème passionnant, éloigné de l'architecture et proche de la géologie, mais que, d'autre part, elle n'a pas encore recherché le contact avec CHGEOL (ni avec les groupes professionnels de la SIA familiers de ce thème). CHGEOL suit l'affaire de près.

Simon Roth

## **La SUVA modifie sa pratique d'examen du rocher ou des chantiers**

Nous aimerions vous rendre attentifs au fait que la SUVA a modifié sa pratique relative aux inspections de la roche ou des chantiers et de la sécurité des personnes. Il n'y a plus d'exceptions pour les groupes professionnels des géologues ou des ingénieurs qui devront se soumettre aux mêmes règles que les autres corps de métiers.

Cela signifie, par exemple, qu'une personne exécutant des travaux en étant encordée, devra avoir suivi au minimum une formation pour travaux encordés, classe 1, et devra exécuter ces travaux accompagnée d'une autre personne bénéficiant d'une formation de classe 2 au minimum.

Informations supplémentaires :

<http://www.suva.ch/startseite-suva/praevention-suva/arbeit-suva/branchen-und-themen-filter-suva/themenliste-arbeiten-am-haengenden-seil-suva/filter-detail-suva.htm>  
<http://www.admin.ch/opc/de/classified-compilation/20051459/index.html>

Hans-Heini Utelli

## **Cours de formation continue : CAS EPFZ : sécurisation efficace des versants**

Le flyer et le programme réactualisé du cours de l'EPFZ en géologie appliquée : „assainissement et sécurisation efficace des versants instables“ est dorénavant disponible sur le site web de l'EPFZ. Les inscriptions peuvent être transmises en ligne.

<http://www.zlg.ethz.ch/>  
[http://www.zlg.ethz.ch/downloads/block/ZLG-ETHZ\\_Blockkurs\\_43\\_Programm-v6.pdf](http://www.zlg.ethz.ch/downloads/block/ZLG-ETHZ_Blockkurs_43_Programm-v6.pdf)

Björn Oddsson

## **Recommandations concernant l'utilisation du sous-sol profond**

**La Commission fédérale de géologie a constaté qu'il est urgent de légiférer pour coordonner l'utilisation du sous-sol. Elle a élaboré, sous l'égide du DDPS, département fédéral compétent, des recommandations à cet effet destinées au Conseil fédéral. Cette démarche a été suscitée par les nombreux projets récents d'exploitation de la géothermie et de prospection de gaz naturel.**

La Commission fédérale de géologie (CFG) avait déjà relevé en mars 2009, dans son rapport à l'intention du Conseil fédéral, qu'il est urgent de légiférer pour coordonner l'utilisation du sous-sol. Elle va maintenant plus loin en vertu de l'une de ses tâches qui consiste à seconder le Conseil fédéral et les départements fédéraux dans les questions géologiques de principe. Elle expose, en proposant dix recommandations d'action, ce qu'il y aurait lieu de faire de son point de vue pour améliorer la coordination dans ce domaine.

### **Les projets de géothermie montrent qu'il faut agir**

L'élaboration de ces recommandations a été motivée par les nombreux projets récents d'exploitation de la géothermie pour produire de l'électricité et de prospection de gaz naturel. Une grande partie de la population craint notamment que les sondages profonds génèrent des mouvements du sous-sol ou que l'accroissement artificiel de la perméabilité de la roche (fracturation) porte atteinte à l'environnement.

### **Une démarche conjointe de la Confédération et des cantons**

Une démarche englobant tous les aspects est impérativement nécessaire pour concilier les droits d'utilisation du sous-sol déterminés au plan cantonal (droit régalién) avec la propriété foncière et les intérêts du pays. C'est pourquoi les recommandations de la CFG prévoient de fixer, conjointement avec les cantons, des buts et des principes qui garantissent une exploitation sûre, ordonnée et durable du sous-sol. Elles préconisent également la définition de mesures permettant d'atteindre ces objectifs. Il faudrait aussi compléter les règles de l'aménagement du territoire par des principes régissant l'utilisation du sous-sol. Le Conseil fédéral pourrait aider les cantons à la planifier, par exemple en élaborant une législation type ou en créant un point de contact et de coordination. Il y aurait lieu d'appliquer des mesures facilitant la coordination de la prospection et de l'exploitation des ressources supracommunales, supracantonales et supranationales. Les données et les informations géologiques ainsi acquises devraient être archivées d'une manière sûre et accessible à la collectivité. Et il faut surtout informer la population de manière ouverte et transparente au sujet des opportunités et des risques liés à l'utilisation du sous-sol.

Plus d'infos: [Site web de la CFG: http://www.swisstopo.ch/cfg](http://www.swisstopo.ch/cfg)

Franz Schenker, président de la CFG

## SUVA - Entreprises téméraires

À l'examen de dossiers de candidature cela saute aux yeux qu'une grande partie des géologues en exercice de leur fonction sont amateurs de sports en plein air, comme le ski de randonnée, la grimpe, le V.T.T. ou le kayak. Presque chaque année de nouvelles formes de sports ou de nouvelles tendances viennent s'y ajouter. Qui fait du sport fait quelque chose pour sa santé et se retrouve en équilibre avec sa vie professionnelle, mais court aussi le risque de se blesser. La SUVA s'efforce depuis toujours de motiver les assurés par des campagnes de prévention pour adopter un comportement conscient en matière de sécurité. Dans le cas de certaines activités ou sports en plein air les personnes peuvent être amenées à courir de grands risques, soit par l'activité même, par un équipement inadéquat ou par un manque de capacités à exercer ladite activité. La SUVA fait une distinction entre des activités ou entreprises téméraires relatives ou absolues.

Dans la fiche technique de la SUVA (<http://www.suva.ch/fr/startseite-suva/praevention-suva/sichere-freizeit-suva/wagnisse-suva.htm>) deux cas de figure sont décrits:

Dans le cas d'une entreprise téméraire absolue (souvent des sports à grande vitesse ou de course) on distingue deux situations:

- Quand une activité est liée à des dangers qui, indépendamment de la situation concrète, ne peuvent pas être raisonnablement réduits à un minimum ou
- Quand un manque de considération de la sécurité au regard d'une activité à haut risque est constaté resp. une telle activité semble insensée ou condamnable.

Dans le cas d'une entreprise téméraire relative l'activité en soi est sensible et les dangers qui y sont liés peuvent être réduits raisonnablement par la personne qui exerce l'activité. Dans ce cas il faut vérifier si par les capacités personnelles et les diverses façons d'exercer l'activité une diminution du danger avait pu être possible et aurait été omise.

La SUVA se réserve le droit de réduire ou refuser complètement les prestations dans le cas d'un accident où une entreprise téméraire relative ou absolue est en jeu. La fiche technique (voir lien ci-dessus) contient une liste complète de telles activités et sports en plein air.

Bien entendu cette fiche technique contient des termes tels que „...réduire raisonnablement“, „...capacités personnelles“, „...activités sportives à risque comparable“, „...violation grave des règles ou prescriptions de sécurité“, qui laissent une grande marge à l'interprétation. Néanmoins l'assuré doit être conscient qu'en cas d'accident il doit compter avec des réductions de prestations s'il est touché par ce règlement. Ce sont souvent les jeunes qui ne sont pas conscients de cela. De ce fait c'est le devoir de l'employeur d'informer ses employés sur ce sujet. Il est recommandé de remettre aux employés à l'engagement un dossier sur la sécurité au travail/protection de la santé dans lequel mis à part les règles sur la comportement en matière de sécurité sur le lieu de travail, sur le terrain et sur les chantiers la prévention des accidents dans lors d'activités de loisir sont traités. En particulier le comportement relatif aux entreprises téméraires relatives et absolues selon la fiche technique de la SUVA et les conséquences possibles doit être y être thématiqué.

Ulrich Burchard

## Médias

Géothermie-, gaz naturel et gaz de schiste

- Fracking: des avis départagés sur les modifications du gouvernement à Berne  
<http://www.derbund.ch/bern/kanton/Fracking-Geteilte-Meinungen-zur-Kehrtwende-der-Regierung-/story/28135098>
- RTS: Aussi le canton ne veut pas de fracking  
<http://www.srf.ch/news/regional/bern-freiburg-wallis/auch-der-kanton-bern-will-kein-fracking>
- La fin de la géothermie laisse les argoviens froids  
<http://www.aargauerzeitung.ch/aargau/kanton-aargau/das-aus-der-geothermie-in-st-gallen-laesst-die-aargauer-kalt-127678965>
- Déception sur le projet de géothermie  
<http://www.tagblatt.ch/ostschweiz/ostschweiz/tb-os/Ernuechterung-um-das-Geothermie-Projekt:art120094.3702768>
- Désappointement dans la branche de la géothermie  
<http://www.bernerzeitung.ch/wirtschaft/unternehmen-und-konjunktur/In-der-GeothermieBranche-herrscht-Katerstimmung/story/23682046>
- Déroulement incertain du projet de géothermie saint-gallois  
<http://www.suedostschweiz.ch/wirtschaft/offener-projektverlauf-des-st-galler-geothermie-projekts>

Matières premières

- Des matières premières de valeur dans les déchets ménagers  
<http://naturschutz.ch/news/wertvolle-rohstoffe-landen-im-hausmull/71952>  
<http://www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/33597.pdf>
- Jura cement se retrouve devant un mur: Le conseiller communal est contre la nouvelle carrière de Gisliflue  
<http://www.aargauerzeitung.ch/aargau/brugg/jura-cement-beisst-auf-granit-gemeinderat-gegen-neuen-steinbruch-gisliflue-127655563>
- La carrière dans l'Oberegg doit être comblée de matériel d'excavation de tunnel  
<http://www.aargauerzeitung.ch/aargau/aarau/steinbruch-in-der-oberegg-soll-mit-tunnel-aushub-gefuellt-werden-127640156#>

Géologie appliquée

- Zeihen (AG): La voie est déformée et la route présente des fissures  
<http://www.basellandschaftlichezeitung.ch/basel/baselbiet/kanton-aergert-sich-gruen-und-blau-ueber-feldreben-aktivisten-127693608>
- Les millions de dommages dans l'Oberland ne résultent pas du changement climatique  
<http://www.bernerzeitung.ch/region/thun/Millionenschaeden-im-Oberland-sind-keine-Folge-des-Klimawandels/story/31719501>
- Appenzell: Charges publiques de la carte de dangers  
[http://www.appenzell24.ch/vorderland/oeffentliche-auflage-der-gefahren-karte/artikel\\_4327?utm\\_source=ArtikelPosition&utm\\_medium=Webpage&utm\\_campaign=ArtikelNummer\\_15](http://www.appenzell24.ch/vorderland/oeffentliche-auflage-der-gefahren-karte/artikel_4327?utm_source=ArtikelPosition&utm_medium=Webpage&utm_campaign=ArtikelNummer_15)
- Berne: Après un dur débat la protection contre les hautes eaux est assurée

<http://www.bernerzeitung.ch/region/kanton-bern/Kanton-Bern-verstaerkt-Engagement-im-Hochwasserschutz/story/11786790>

#### Sites contaminés et décharges

- Le canton de Bâle-Campagne s'énerve contre les activistes de la décharge de Feldreben  
<http://www.aargauerzeitung.ch/busslides-az/die-deponie-koelliken-ist-schon-mitte-2015-leer-127579671>
- Spiez se défend contre la décharge  
<http://www.bernerzeitung.ch/region/thun/Spiez-wehrt-sich-gegen-die-Deponie-/story/10266354>
- Lonza se retrouve sous les feux de la critique à cause d'une vieille décharge  
<http://www.srf.ch/news/regional/bern-freiburg-wallis/lonza-geraet-mit-alter-deponie-im-wallis-erneut-in-die-kritik>
- Le boom de la construction résulte en une montagne de matériaux d'excavation - qu'en faire?  
<http://www.aargauerzeitung.ch/aargau/kanton-aargau/der-bauboom-laesst-berge-von-aushub-entstehen-aber-wohin-damit-127642404>

#### Divers

- Enquête: Participation régionale dans la procédure pour les dépôts en couches géologiques profondes <http://www.ee-news.ch/de/erneuerbare/article/28072/studie-regionale-partizipation-im-verfahren-fuer-geologische-tiefenlager>
- Transformation des glaciers aux Grisons visibles sur cartes en ligne  
<http://www.schweizmagazin.ch/wissen/natur/18097-Gletschervernderungen-Graubnden-auf-Karten-online-einsehbar.html>
- Nouveau registre des restrictions administratives sur la propriété foncière  
<http://www.nzz.ch/aktuell/schweiz/neues-register-mit-behoerdlichen-einschraenkungen-fuer-grundstuecke-1.18228455>



## Evénements

Vous trouverez l'agenda complet de CHGEOL sous :

[www.chgeol.org](http://www.chgeol.org) + [Dienste](#) + [Agenda](#)

Celui du géoportail sous :

<http://www.geologieportal.ch/events>

Et celui de «Géologie vivante» sous :

<http://www.erlebnis-geologie.ch/geoevents/>

## Places de travail et de stage

Vous trouverez toutes les offres et demandes sur la bourse de CHGEOL sous :

[www.chgeol.org](http://www.chgeol.org) + [Dienste](#) + [Jobs](#) resp. [Praktika](#).

Bourse des emplois du géoportail : [www.geologieportal.ch/jobs](http://www.geologieportal.ch/jobs)

Bourse des emplois de la SIA : [www.siaservice.ch/jobs](http://www.siaservice.ch/jobs).

## ... Et le mot de la fin :

- Formation continue pour les géologues juniors: ROCK ON! Geology Game & Rock Collection  
<http://www.amazon.com/ROCK-Geology-Game-Rock-Collection/dp/B007R6E8SK>
- U.S. Female Geoscience Enrollment Continues to Grow  
<http://www.agiweb.org/workforce/Currents/Currents-085-GenderEnrollments2013.pdf>
- Geology for Society: A report by the Geological Society of London  
<http://www.geolsoc.org.uk/~media/shared/documents/policy/Geology%20for%20Society%20final%20version%20v2%20February%202014.ashx>  
<http://www.geolsoc.org.uk/geology-for-society>

Pour CHGEOL:

Séverine Boll et Mark Simoni

Traduction : groupe de traduction CHGEOL